que adj.). Minér. Qui a rapport aux propriétés physiques des cristaux : *Phénomènes* CRISTALLOPHYSIQUES.

CRISTALLOTECHNIE s. f. (kri-stal-lo-tèk-nî — du gr. *krustallos*, cristal; *technê*, art). Art de la production des cristaux artificiels. ‖ Art de travailler les cristaux.

CRISTALLOTECHNIQUE adj. (kri-stal-lo-tèk-ni-ke — rad. *cristallotechnie*). Qui a rapport à la cristallotechnie.

CRISTALLOTOMIE s. f. (kri-stal-lo-to-mî — du gr. *krustallos*, cristal; *tomê*, section). Minér. Action ou art de diviser des cristaux, de les isoler par le clivage.

CRISTALLOTOMIQUE adj. (kri-stal-lo-to-mi-ke — rad. *cristallotomie*). Minér. Qui a rapport à la cristallotomie.

CRISTARIE s. f. (kri-sta-rî). Bot. Genre de plantes, de la famille des malvacées, qui croissent au Pérou et au Chili.

CRISTATELLE s. f. (kri-sta-tè-le — dim. du lat. *crista*, crête). Zooph. Genre de bryozoaires qui vivent dans les eaux douces et les eaux marines d'Europe : *On trouve des* CRISTATELLES *jusque dans les eaux stagnantes de Paris.* (Focillon.)

— Bot. Syn. de CYRBASIE, genre de capparidées.

— **Encycl.** Zooph. Les plantes marines, comme les plantes d'eau douce, sont quelquefois recouvertes d'une matière abondante, veloutée, parasite, qu'on prendrait au premier aspect pour une mousse. Cette prétendue mousse n'est qu'une agrégation d'animalcules, dont chacun a sa logette distincte, mais contiguë à celle du voisin, et ces petits êtres vivant en communauté sont des bryozoaires, lesquels forment le terme inférieur de la série des mollusques, celui par lequel ces derniers se rattachent aux zoophytes. Chaque logette est formée par la peau de l'animal, qui est incrustée de sels calcaires, ou qui se durcit à la manière de la corne. L'ensemble de ces logettes agglomérées a été pris longtemps pour un polypier; aujourd'hui qu'on le sait formé par des mollusques, on lui donne le nom de *testier*. Ce testier, dont chaque loge a une ouverture munie d'un bourrelet nu ou dentelé, ou épineux, ou protégé par un opercule, présente des formes très-variables. C'est tantôt un ensemble de tubes ramifiés ou rampants, tantôt une masse arrondie, d'apparence spongieuse; tantôt une expansion aplatie, lamelliforme, réticulée. Quelques espèces marines recouvrent les coquilles des moules comme d'une fine dentelle. Ces cellules ne sont pas toujours inertes; elles jouissent, dans certains cas, de la faculté de se mouvoir. Dès qu'on les excite, elles s'inclinent vivement, et le mouvement se communique à toute la communauté. La portion supérieure et rétractile de l'animal, portion d'une délicatesse extrême, se termine en avant par un cercle de longs tentacules, au milieu desquels on aperçoit la bouche. Ces tentacules sont bordés latéralement par une série de cils vibratiles qui peuvent s'épanouir au dehors ou rentrer dans la loge. « Bientôt, dit l'auteur du *Monde de la mer*, le bryozoaire étale ses jolis petits bras; les appendices et les cils de ces derniers commencent leurs rapides vibrations. L'œil, trompé par la vivacité et la régularité des mouvements qu'ils exécutent, croit voir des chapelets de gouttelettes de rosée balancés, tordus, noués et dénoués. Les corpuscules qui flottent autour de l'animal sont violemment agités, comme s'ils étaient sous l'influence de quelque tourbillon. Malheur, dans ce moment, aux infortunés infusoires que le hasard amène dans ce cercle fatal. » Cette proie pénètre dans la bouche, à laquelle font suite un pharynx, un œsophage, un estomac, un intestin, et, du côté du dos de l'animal, non loin de la bouche, une ouverture spéciale pour l'intestin. La respiration se fait par les appendices ciliés qui entourent la bouche. Ils constituent à la fois des tentacules et des branchies. L'animal ne présente aucune trace d'organes des sens. Un petit ganglion et quelques filets qui en partent constituent tout le système nerveux. On n'y voit ni cœur ni vaisseaux. L'œuf donne naissance à un jeune animal dont le corps est recouvert de cils, et qui nage librement jusqu'à ce qu'il ait choisi un lieu convenable pour l'établissement de la nouvelle colonie dont il sera l'origine. Mais ce choix ne se fait pas pour lui seul; le jeune animal renferme, sous son enveloppe ciliée, deux nouveaux individus qui, tout jeunes qu'ils sont, ont déjà l'aspect des adultes. Ils augmentent tout d'abord le personnel de la colonie par leur bourgeonnement; plus tard, ils produisent des œufs.

La *cristatelle* se trouve dans nos étangs. Les habitants de la colonie sont réunis en très-grand nombre dans une enveloppe commune; ce sont de longs filaments de la grosseur d'une plume de cygne. Leur aspect rappelle assez bien celui des cordons de passementerie qu'on appelle *chenilles*. La villosité est produite par l'ensemble des tentacules appartenant aux animalcules de ce curieux essaim. La masse filamenteuse est le cordon hyalin dans lequel ces animalcules sont logés, et où ils peuvent rentrer quand on les inquiète. Ces cordons sont tantôt libres en partie, tantôt complétement adhérents aux racines, aux tiges des petites plantes aquatiques. Les tentacules sont d'une belle couleur hyaline; le corps est coloré en brun. La *cristatelle moisissure* est commune dans nos climats.

CRISTATELLIENS s. m. pl. (kri-sta-tèl-liains). Zooph. Famille de bryozoaires qui a pour type et pour genre unique le genre cristatelle.

CRISTÉ, ÉE adj. (kri-sté — du lat. *crista*, crête). Hist. nat. Muni d'un crête ou d'un appendice analogue.

CRISTEINER (Jean-Ulric), poëte allemand du XVIIe siècle. Il était forgeron à Augsbourg et consacra aux lettres et à la poésie ses heures inoccupées; il publia une *Chronique* en vers des événements les plus remarquables arrivés de 1600 à 1628 (Augsbourg, 1628).

CRISTEL s. m. (kri-stèl). Ornith. Nom bourguignon de la cresserelle.

CRISTELLAIRE s. m. (kri-stèl-lè-re — du lat. *crista*, crête). Moll. Genre de mollusques foraminifères qui comprend cinq espèces.

CRISTELLE s. f. (kri-stè-le). Techn. Ficelle qui, dans le métier à tisser, sert à fixer les mailles des lisses et à maintenir la régularité de leur écartement sur le lisseron.

CRISTE-MARINE s. f. Bot. V. CHRISTE-MARINE.

CRISTI interj. (kri-sti). Abréviation très-familière du mot SACRISTI.

CRISTIANI (Giovanni), peintre italien, né à Pistoie (Toscane) dans la seconde moitié du XIVe siècle. Il étudia son art sous Pietro Cavallini, et devint, en 1374, membre du conseil des anciens de sa ville natale. On voit encore de cet artiste, qui travaillait dans la manière du Giotto, des fresques qu'il exécuta sous le porche de la cathédrale et à la façade de l'église San-Domenico de Pistoie.

CRISTIANI (Beltrame, comte), homme d'Etat italien, né à Gênes en 1702, mort en 1758. Il devint successivement administrateur des finances du duché de Plaisance (1734), gouverneur de cette ville, administrateur général du duché de Modène (1742) et grand chancelier du Milanais. Le comte Cristiani se distingua par son esprit de justice, par sa modération et par son habileté. Ce fut lui qui, par d'heureuses négociations, assura à la maison d'Autriche l'héritage de la maison d'Este, en amenant le duc de Modène à donner en mariage à un archiduc sa petite-fille héritière de ses Etats. L'impératrice Marie-Thérèse appréciait à un si haut point cet homme d'Etat qu'elle lui écrivait : « Je me consolerais plus aisément de la perte de la moitié de mon armée que de celle d'un ministre tel que vous. » On a de lui quelques écrits, entre autres : *Lettre d'un ami à un ami sur la guerre de* 1737; un traité : *Sopra l'asilo sacro* (Milan, 1738).

CRISTICEPS s. m. (kri-sti-sèpss — du lat. *crista*, crête; *caput*, tête). Ichthyol. Variété de blennie vivipare propre à la terre de Van-Diemen.

CRISTIFORME adj. (kri-sti-for-me — du lat. *crista*, crête, et de *forme*). Hist. nat. Qui a la forme d'une crête : *Polypier en feuilles* CRISTIFORMES. *Columelle* CRISTIFORME.

CRISTINI (Barthélemi), littérateur et mathématicien italien, né à Nice au XVIe siècle. Il est auteur de plusieurs ouvrages très-estimés de son temps, mais qui se ressentent des erreurs et des systèmes en matière d'astrologie judiciaire alors en vogue.

CRISTINI (Bernardino), chirurgien, né à Giovellina (Corse) au commencement du XVIIe siècle, mort à Venise dans un âge avancé. Il étudia la médecine à l'université de Montpellier, où il suivit les cours de Lazare Rivière. Après six ans de séjour dans cette ville, il passa en Italie, où il prit l'habit de cordelier, sans renoncer à la médecine. Cristini pratiqua son art en empirique, et inspira peu de confiance aux malades. Toutefois ses cours à Venise étaient très-suivis par la jeunesse que sa brillante improvisation y attirait. Il a publié les ouvrages suivants : *Arcana Lazari Riverii, nusquam in lucem edita* (Venise, 1676, in-4°); *Practica medicinalis in omni specie morborum per F.-B. Cristini* (Venise, 1678, in-4°).

CRISTOFANO, peintre italien. V. BUFFALMACCO.

CRISTOFORO, poëte italien, né à Florence, vivait à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe. Il s'acquit une brillante réputation comme improvisateur, et composa, sous le titre de *I Reali di Francia*, une sorte d'épopée chevaleresque en 98 chants sur Charlemagne et les paladins, laquelle fut publiée à Venise en 1524. On lui a attribué un autre poëme : *La Spagna* (1487), qui, selon d'autres, est de Postegno di Zonobi.

CRISTOL ou **CHRISTOL** (Barthélemi), médecin français, mort vers 1545. Il passa son doctorat à Montpellier où il s'établit. On a de lui la traduction française du traité *De honesta voluptate*, de Platina (Lyon, 1505, in-fol.), qui eut beaucoup de vogue au XVIe siècle.

CRISTOVAL DE MESA, poëte espagnol. V. MESA (Cristoval de).

CRISTUS (Pierre), peintre flamand du XVe siècle, l'un des plus anciens élèves ou imitateurs des Van Eyck. L'esprit d'analyse qui pousse notre époque aux études monographiques nous a valu le peu que l'on sait sur sa vie et ses œuvres. D'abord les archives de la cathédrale de Cambrai ont révélé à M. de Laborde le nom véritable de ce maître, désigné jusque-là sous le sobriquet de *Chistophsen* ou fils de Christophe. Vasari l'appelle *Pietro Christa* et Guichardin *Pierre Christe*. Depuis, un chercheur, M. James Weale, Anglais fixé à Bruges, a pu découvrir sur sa vie des indications encore incomplètes, suffisantes néanmoins pour mettre hors de doute les points essentiels. M. Weale a prouvé que Cristus était né au hameau de Bearle, en Flandre, à une époque encore inconnue. Un acte du 6 juillet 1444 lui conféra le droit de bourgeoisie à Bruges. En 1463, ajoute M. Weale, Cristus exécuta pour la ville de Bruges une grande représentation de l'*arbre de Jessé*, et il vivait encore en 1472. Enfin Crowe et Cavalcaselle disent qu'il était à Cologne en 1438, et qu'il fut admis en 1450 dans la corporation des peintres brugeois.

Le nom de ce maître était peu connu avant l'exhibition de Manchester, qui mit en évidence son chef-d'œuvre, *Saint Pierre et sainte Dorothée*, exposé par le prince Albert. M. W. Bürger (*Trésors d'art*) dit de ce tableau : « Il peut compter non-seulement comme une rareté, mais comme une merveille d'exécution. Il est aussi fin, aussi brillant, aussi harmonieux, mais moins distingué de style que les plus charmants Memling. » La *Madone* du musée de Francfort, *entre saint Jérôme et saint François*, nous révèle, suivant l'opinion de bons juges, un coloriste vigoureux et savant et des réminiscences qui, d'après M. Waagen, reflètent l'inspiration un peu affaiblie de Hubert van Eyck. Pourtant, suivant le même écrivain, le *Crucifiement* et le *Jugement dernier* du musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, « approchent en force et en chaleur, sous le rapport du coloris, des tableaux d'Hubert. Par la finesse des têtes et de l'exécution, ajoute-t-il, ces deux œuvres surpassent de beaucoup tous les autres tableaux de Pieter Cristus. »

Les derniers ouvrages du maître sont plus faibles, ce qui lui a valu d'être traité par M. Alfred Michiels (*Histoire de la peinture flamande*, tome II, p. 132) de philistin et de bourgeois. « Il faut ranger parmi eux le *Saint Eloi* possédé par M. Oppenheim, de Cologne, daté de 1449; deux volets, l'*Annonciation* et le *Jugement dernier*, qui, d'un couvent de Burgos, ont pris place, en 1842, au musée de Berlin, et enfin le *Saint Jérôme* du musée d'Anvers, dont l'attribution est contestée par M. W. Bürger. Aucune œuvre de ce maître n'existe en France. Un fait à mentionner, c'est la date de 1417 que porte la *Madone* du musée de Francfort. Cette date, si toutefois elle a été lue exactement, prouverait que la peinture à l'huile était déjà en vogue avant Jean van Eyck, qui n'avait guère alors que vingt ans. L'artiste serait donc né dans les dernières années du XIVe siècle.

CRITAME s. m. (kri-ta-me). Bot. Genre de plantes, de la famille des ombellifères, tribu des amminées, comprenant environ quatre espèces qui habitent l'Europe et l'Asie centrale.

CRITÈRE s. m. (kri-tè-re). Forme française peu usitée du mot CRITÉRIUM : *Armée de son incorruptible* CRITÈRE, *la conscience entre en action, aussitôt qu'elle est placée dans les conditions qui le requièrent.* (Proudh.) *Le* CRITÈRE *de la vérité est l'harmonie des choses avec les facultés au moyen desquelles on les perçoit.* (Ed. Scherer.)

Criterio (EL), ouvrage remarquable de Balmès. V. BON SENS (Art du).

CRITÉRIUM s. m. (kri-té-ri-omm — gr. *kriterion*; de *krinô*, je juge). Philos. Ensemble des caractères qui font reconnaître la vérité : *Quel serait donc le* CRITÉRIUM *qui pourrait vous certifier que nous avons réellement du goût?* (Grimm.) *Le* CRITÉRIUM *de la raison est un* CRITÉRIUM *relatif et progressif.* (Ballanche.) *La substitution d'un* CRITÉRIUM *véritable à la foule des* CRITÉRIUMS *faux adoptés jusqu'ici, voilà ce qui a produit l'éclectisme.* (Jouffroy.) *La morale est le* CRITÉRIUM *universel que Dieu a donné aux hommes et à l'humanité, pour les conduire dans cette vie.* (Buchez.) *L'opinion n'est plus pour moi un* CRITÉRIUM *de la moralité.* (G. Sand.) *L'expérience est le* CRITÉRIUM *de certitude des mathématiques.* (Proudh.) *Descartes chercha à établir, en dehors de la révélation, un nouveau* CRITÉRIUM *de certitude.* (Guéroult.) *Le* CRITÉRIUM *de la distinction des familles de langues est l'impossibilité de faire dériver l'une de l'autre par des procédés scientifiques.* (Renan.) *Le caractère d'un droit véritable, c'est l'universalité,* CRITÉRIUM *infaillible des actions morales.* (E. Saisset.) *Pour discuter, il faut un* CRITÉRIUM; *point de* CRITÉRIUM, *point de critique.* (E. de Gir.) *Y a-t-il avantage pour une nation à ce qu'il n'y ait plus qu'un* CRITÉRIUM *de la supériorité sociale, l'argent?* (A. Nettement.) *Chose singulière, contraste bizarre! on en est arrivé à croire qu'il est utile à une nation, et même qu'il serait utile au genre humain tout entier, d'employer un système uniforme de poids et mesures, et en même temps à ne pas sentir qu'il y ait besoin pour une nation, que dis-je! pour deux hommes, d'avoir un système uniforme de croyance morale et un* CRITÉRIUM *commun de vérité et de certitude!* (P. Leroux.) ‖ Quelques-uns admettent le pluriel latin CRITERIA : *La science du raisonnement fournit de ces* CRITERIA, *qui sont une garantie positive de la légitimité des idées.* (De Reiffenb.) Cette forme de pluriel est à peu près inusitée.

— *Critérium pratique*, Instinct qui porte l'esprit à acquiescer aux apparences. ‖ *Critérium spéculatif*, Celui qui sert de base à la certitude scientifique.

— Rem. L'Académie écrit *criterium* sans *é*, et se garde bien de donner un exemple de ce mot employé au pluriel. Il est vrai qu'elle écrit des *Avé* avec l'*é* et sans *s*. Nous sommes d'avis que le mot *critérium*, étant suffisamment francisé, doit prendre l'accent et la marque du pluriel : *Des* CRITÉRIUMS.

— **Encycl.** V. CERTITUDE.

Critérium (LE), en espagnol *El Criterio*, ouvrage de Balmès. V. BON SENS (Art du).

CRITHAGRE s. m. (kri-ta-gre). Ornith. Genre de passereaux détaché du genre moineau.

CRITHE s. m. (kri-te — du gr. *krithê*, grain d'orge). Méd. Orgelet, bouton qui se développe sur le bord de la paupière.

CRITHME s. m. (kri-tme — du gr. *krithmon*, grain d'orge). Bot. Genre de plantes, de la famille des ombellifères, tribu des sésélinées, comprenant une seule espèce, qui croît sur le bord de nos mers.

CRITHOMANCIE s. f. (kri-to-man-sî — du gr. *krithê*, grain d'orge; *manteia*, divination). Divination par les gâteaux offerts dans les sacrifices, ou par la farine répandue sur la victime.

CRITHOMANCIEN, IENNE s. (kri-to-man-siain, iè-ne). Personne qui pratiquait la critomancie.

CRITHOPHAGE adj. (kri-to-fa-ge — du gr. *krithê*, grain d'orge; *phagô*, je mange). Zool. Qui vit de grains d'orge.

— Antiq. Se disait des soldats condamnés par punition à se nourrir de grains d'orge.

CRITIAS ou **CRITIOS**, sculpteur grec, né à Athènes, vivait vers 470 avant notre ère. Ses œuvres les plus célèbres étaient les statues d'*Harmodius* et d'*Aristogiton*, qui furent placées dans l'Acropole en 477. D'après des inscriptions découvertes en 1835 et en 1839, on voit que cet artiste se faisait aider par un autre sculpteur du nom de Nésiotes.

CRITIAS, homme d'Etat et philosophe athénien, l'un des trente tyrans, né vers l'an 450 av. J.-C., mort en 503, contemporain et parent de Platon. Politique ambitieux, il suivit pendant quelque temps les leçons de Socrate, dans l'espoir d'y puiser les moyens d'acquérir de l'autorité sur les hommes. La spécialité de Socrate n'était point de faire des hommes d'Etat; Critias se retira. Il fut chassé d'Athènes durant la guerre du Péloponèse, on ignore pour quel motif, mais, à ce que l'on suppose, par suite de manœuvres ayant pour but d'arriver au pouvoir. Lorsque la ville fut prise par Lysandre (404), Critias revint et fut un des trente magistrats chargés par le vainqueur de refondre les institutions du peuple athénien, tyrans que l'histoire a flétris du nom d'*hémovores* (buveurs de sang). On sait que Socrate fut condamné sous son gouvernement. Critias se distingua entre ses collègues par ses cruautés et ses rapines, attaqua l'un d'eux, Théramène, qui voulait s'arrêter dans cette voie de crimes et de spoliations, et le fit condamner à mort. Il fut tué dans un combat en essayant inutilement de reprendre le Pirée sur Thrasybule. Orateur, philosophe, poëte et historien, ce malheureux, qui fut un des bourreaux de sa patrie, avait des talents supérieurs loués par Platon, qui donna son nom à l'un de ses dialogues, par Denys d'Halicarnasse, par Sextus Empiricus et par Cicéron. Il paraît qu'il professait l'athéisme. Il ne reste de ses écrits que quelques courts fragments. Bach les a publiés sous ce titre : *Critiæ tyranni carminum aliorumque ingenii monumentorum quæ supersunt* (Leipzig, 1827, in-8°).

Critias (LE) ou l'**Atlantide**, dialogue de Platon, composé l'an 364 av. J.-C., et qui a reçu l'épithète de métaphysique, bien qu'il ne renferme guère qu'une cosmogonie des moins métaphysiques. Ses interlocuteurs sont Timée, Socrate, Hermocrate et Critias. Ce dernier, qui garde presque constamment la parole, fait la description et l'histoire de cette fameuse Atlantide située au delà des colonnes d'Hercule, et dans laquelle quelques commentateurs ont cru voir le nouveau monde. Il emprunte les détails de son récit aux vieux écrits égyptiens rapportés à Athènes par Solon. L'Atlantide, dit-il, tire son nom d'Atlas, fils de Neptune, à qui elle échut lorsque les dieux se partagèrent le monde. Elle était riche en métaux, en fruits et en animaux inconnus au reste du monde. Ses habitants, pleins de désintéressement, accroissaient leurs biens par la concorde et la vertu, mais ils les perdirent, et avec eux la liberté, lorsque l'élément humain domina en eux sur l'élément divin, lorsque le luxe et la cupidité vinrent altérer les mâles vertus de cet âge d'or, et quand l'esprit de conquête eut agrandi leur territoire. « Ceux qui ne peuvent apprécier ce qui fait le vrai bonheur les crurent parvenus au comble de la gloire et de la félicité, tandis qu'ils se laissaient dominer par l'injuste passion d'accroître leur puissance et leurs richesses, premier symptôme de décadence chez les peuples. » Telle est, dit M. Cousin, l'élégant traducteur de Platon, la moralité que voulait faire ressortir Platon dans ce dialogue, qui, à nos yeux, n'est qu'une fiction représentant comme réalisés les rêves de sa *République*.

Ce dialogue, qui n'est que la continuation du *Timée* ou *Dialogue sur la nature*, se distingue par la majesté et l'ampleur de la forme littéraire, par la pureté de la diction et l'élévation des idées philosophiques. On l'a souvent proposé comme un modèle d'atticisme et considéré comme une satire indirecte et ingénieuse des mœurs de la turbulente Athènes. C'est lui qui a donné à l'un des écrivains les plus distingués de nos jours, George Sand, l'idée de son roman philosophique, *Évenor et Leucippe*, dans lequel les doctrines du *Critias* et celles que Jean Reynaud a développées dans son livre intitulé *Terre et Ciel* font d'inutiles efforts pour contracter une union morganatique.

Le *Critias* a donné naissance à beaucoup d'hypothèses et de rêveries, et les écrivains des deux derniers siècles ont exercé leur esprit sur un sujet qui flatte tant l'imagination. Les uns ont trouvé l'*Atlantide* de Platon en Palestine, les autres dans l'Inde, quelques-uns dans les îles Canaries et les Açores. De nos jours, un savant naturaliste (Latreille) a essayé de prouver que l'Atlantide n'est autre que la Perse. Plus récemment, on a cherché à démontrer que cette île aurait été un continent, depuis submergé par l'Océan, qui se serait étendu entre l'Afrique et l'Amérique méridionale. Parmi le grand nombre d'ouvrages auxquels le *Critias* a donné lieu, le plus ingénieux est celui de Bailly, intitulé : *Lettres sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne histoire de l'Asie* (Londres, 1779).

Le *Critias* de Platon n'est pas achevé; il paraît que la mort empêcha l'auteur d'y mettre la dernière main.

CRITICISME s. m. (kri-ti-si-sme — rad. *critique*). Philos. Système philosophique inauguré par Kant, et qui a pour but principal de déterminer les limites dans lesquelles peut s'exercer l'entendement humain : *Kant et son* CRITICISME *inspirèrent aux jurisconsultes qui cherchèrent le fondement de la pénalité un caractère rationnel et scientifique.* (Lerminier.) *Le* CRITICISME *n'a jamais eu d'établissement en Allemagne.* (C. Renouvier.) *Le scepticisme a amené le* CRITICISME. (L'abbé Bautain.)

— **Encycl.** Le *criticisme* ou rationalisme critique, système de philosophie fondé par Kant, a son origine dans le besoin de déterminer les limites et de mesurer la portée de nos facultés de connaître (c'est le sens étymologique du mot *critique*), pour réduire à leur juste valeur les négations du sensualisme et du scepticisme, d'une part; les affirmations hasardées et les prétendues démonstrations du vieux dogmatisme théiste et spiritualiste, d'autre part. Pour bien comprendre l'originalité du *criticisme*, il importe de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la philosophie moderne, d'en marquer la place et les attaches dans cette histoire, et de montrer le rapport qui le lie aux systèmes précédents.

Descartes admettait dans l'homme deux substances, l'une essentiellement *pensante*, l'esprit, l'autre essentiellement *étendue*, le corps. La théorie des *idées innées* était la conséquence très-naturelle de ce dualisme. L'attribut étant inséparable de la substance, l'attribut *pensée*, en ses modes constitutifs, ne pouvait être conçu que comme inhérent à la substance *esprit*. Les sens n'étaient pas la source de la pensée; ils ne faisaient qu'en déterminer certaines applications; la pensée ne devenait pas, elle était; elle préexistait à la sensation. Pour Descartes, la sensation, c'était la pensée modifiée par la présence du corps et pour ainsi dire dégénérée; c'était un cas particulier et inférieur de la pensée. Au rationalisme substantialiste de Descartes succéda le sensualisme de Locke, de Bonnet, de Condillac. Ces philosophes ne touchèrent pas à la dualité de substance, mais ils dépouillèrent la substance spirituelle des idées innées; ils en firent une *tabula rasa* où, grâce aux sens, les objets extérieurs viennent pour ainsi dire se peindre. Ils nous firent assister à la génération et à la transformation des idées, et s'efforcèrent de montrer que la sensation est le fait primitif dont elles sortent, et auquel elles peuvent toutes être ramenées par l'analyse, lors même qu'elles paraissent en être le plus éloignées. Le sensualisme trouva sa dernière, sa plus complète, sa plus logique expression dans le scepticisme de Hume. Par sa célèbre critique de la causalité, Hume devait susciter une nouvelle et plus large théorie de l'esprit humain. Avec Hume, le mouvement sensualiste est épuisé, fini. Il a enfanté l'idéalisme de Berkeley et le matérialisme de d'Holbach, deux efforts en sens contraire pour sortir du dualisme cartésien, pour ne conserver qu'une seule espèce de substance. Inconséquence! dit Hume. Vous parlez d'esprit et de matière; vous parlez de *substance;* mais la sensation ne nous donne que des phénomènes. Vous parlez de *cause;* mais la sensation ne nous donne que des successions de phénomènes. *Nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu.* Les idées de *substance* et de *cause* ne sont pas dans le sens, *in sensu;* donc elles n'ont pas le droit d'être dans l'entendement, *in intellectu;* elles dépassent la sphère sensualiste; renfermons-nous dans cette sphère. « C'est, suivant Hume, dit M. Ravaisson, une des plus importantes découvertes dont la science se soit enrichie, que cette vérité : qu'une idée abstraite et générale ne répond à rien de réel. Reste à en tirer toutes les conséquences. Berkeley avait accordé que les connaissances proprement dites étaient celles qu'on appelle sensibles; en poussant plus avant l'analyse, Hume trouve que nos connaissances se décomposent en deux éléments : la sensation proprement dite ou impression, et l'idée; l'idée n'est que la trace que la sensation laisse après elle; c'est la sensation prolongée et affaiblie. Des impressions d'abord, des idées ensuite, qui en sont comme des copies, des échos, c'est tout ce qu'il y a en nous, c'est tout ce qu'il y a pour nous. Supposer de plus, soit hors de nous, soit en nous, des substances pour les supporter, des causes ou forces pour les produire, pure imagination, pure rêverie. »

Le temps du rationalisme critique, du *criticisme* était venu. Ce fut l'honneur de Kant de distinguer, par une analyse plus profonde que celle des philosophes sensualistes, deux éléments dans la connaissance : des faits, des données de la sensation et de l'expérience, et des lois, des principes *à priori*, régulateurs de l'expérience. Ces principes *à priori* ne nous ramènent pas aux idées innées. Ils nous apparaissent comme le produit d'une force, non comme l'attribut d'une substance; ils ne viennent pas de l'expérience, qu'ils dépassent, qu'ils enveloppent, qu'ils dominent; mais ils naissent, sont posés *à l'occasion* de l'expérience; ils dérivent de notre activité intellectuelle, mais c'est l'expérience qui vient donner le branle à cette activité. Parmi ces principes, nous citerons celui de *causalité*. Hume a très-bien démontré que l'observation externe ne nous donne pas de rapports de causalité, mais de simples rapports de succession; son erreur est d'avoir mutilé l'esprit humain en supprimant ce qu'il ne trouvait pas contenu dans l'observation externe, l'idée de cause. L'ensemble de ces principes *à priori* constitue ce que Kant appelait *raison pure;* ce sont les éléments rationnels de la connaissance; ils sont ordinairement désignés sous le nom de *catégories*. Tandis que pour la psychologie sensualiste, la raison ne peut logiquement, rigoureusement avoir plus d'étendue que l'expérience, dont elle n'est qu'une généralisation, et, pour ainsi dire, un autre nom; la psychologie criticiste entend par *raison* une force primitive et constitutive de l'esprit qui s'ajoute à l'expérience pour lui imposer des règles, et qui embrasse toute la série des phénomènes possibles. A cette maxime, répétée par Hobbes et Locke, « qu'il n'y a rien dans l'intelligence qui d'abord n'ait été dans le sens, » Leibnitz ajoutait : « sauf pourtant l'intelligence elle-même (*nisi ipse intellectus*); » Kant précise cette restriction dans les termes suivants : « Dans les sens est toute la *matière* de nos connaissances, mais c'est l'intelligence qui lui donne la forme. » — « Kant, dit très-bien M. Ravaisson, ne se contente pas, pour réfuter Hume, de faire voir qu'il y a en nous des notions que la sensation n'explique pas. Il montre que ces notions sont comme des formes dans lesquelles seules le matériel que fournit l'expérience vient prendre consistance et figure, et que par conséquent elles sont des conditions nécessaires de la sensation. Quant à ces formes elles-mêmes, ce sont des applications différentes d'une action qui est justement la connaissance, une action par laquelle nous rassemblons en une unité la matière multiple et comme diffuse que nous livrent les sens. »

Cette distinction de deux espèces d'éléments dans la pensée, de la *raison* et de l'*expérience*, des *catégories* et des *phénomènes* particuliers, de la *matière* et de la *forme* de la connaissance, caractérise essentiellement le *criticisme* dans son opposition au sensualisme et au scepticisme. Kant y fut conduit par l'examen des principes des mathématiques et de la physique générale, et par l'impossibilité de rapporter ces principes à une origine purement empirique. « Locke, dit-il, parce qu'il rencontrait dans l'expérience des concepts purs de l'entendement, les déduisit de l'expérience, poussant en même temps l'inconséquence jusqu'à entreprendre d'arriver, avec ce point de départ, à des connaissances qui dépassent de beaucoup les limites de l'expérience. David Hume reconnut que, pour avoir le droit de sortir de l'expérience, il fallait accorder à ces concepts une origine *à priori;* mais il ne put s'expliquer comment l'entendement doit concevoir nécessairement liés dans un objet des concepts qui ne sont pas liés dans l'entendement, et il ne lui vint pas dans l'esprit que l'entendement pouvait bien être, par le moyen de ce concept, l'auteur de l'expérience. Aussi se vit-il obligé d'en appeler à l'habitude, c'est-à-dire à cette sorte de nécessité subjective que l'esprit se crée, lorsqu'il remarque quelque association fréquente qu'il finit par regarder à tort comme objective. Mais il se montre ensuite très-conséquent, car il reconnaît combien il est impossible, avec des concepts et des principes empruntés à une telle origine, de sortir des limites de l'expérience. Malheureusement cette origine purement empirique de nos connaissances, que Locke et Hume se crurent obligés d'admettre, ne peut se concilier avec l'existence des connaissances scientifiques *à priori*, comme les connaissances des mathématiques pures et de la physique générale, et par conséquent elle est réfutée par le fait. Le premier de ces deux hommes célèbres ouvrit toutes les portes à l'extravagance, parce que l'esprit, une fois qu'il a admis certains principes, ne se laisse plus arrêter par quelques vagues conseils de modération; le second tomba complétement dans le scepticisme lorsqu'il crut avoir découvert que ce qu'on rapportait à la raison n'était qu'une pure illusion de la faculté de penser. »

Par la conception générale des catégories (nous n'entendons pas parler ici de l'analyse qu'en a faite Kant, analyse défectueuse à bien des égards, mais qui n'est point essentielle au système), par le rapport qu'il établit entre les catégories et l'expérience sensible, le *criticisme* se sépare nettement du sensualisme et du scepticisme. Voyons en quoi il se sépare du vieux dogmatisme théiste et spiritualiste. Il s'en sépare en refusant aux catégories, aux éléments rationnels de la connaissance, toute portée démonstrative relativement aux objets classiques de la spéculation philosophique, Dieu, l'âme, la liberté, l'immortalité, l'origine du monde, l'infini. Sous le nom de *paralogismes* et d'*antinomies*, Kant fait ressortir les contradictions auxquelles aboutit la raison quand elle veut sortir du domaine de l'expérience, affirmant successivement le pour et le contre, démontrant par des arguments d'égale force que le monde a commencé, et qu'il est éternel; qu'il a des limites dans l'espace, et qu'il est sans bornes; que toute substance est composée d'éléments simples et indivisibles, et qu'il n'y a rien de simple dans la nature; qu'il faut admettre l'existence d'une cause libre, et que tout arrive dans le monde suivant des lois fatales; qu'au monde sensible se rapporte un être nécessaire, et qu'un tel être n'existe ni dans le monde ni hors du monde. Les preuves classiques de l'existence de Dieu, du libre arbitre et de l'immortalité de l'âme sont ruinées; l'édifice de la métaphysique et de la théologie naturelle auquel tant de mains ont, pour ainsi dire, apporté leur pierre, est violemment renversé; une *critique* impitoyable met fin à la vieille lutte des dogmatistes et des empiristes, désormais également convaincus d'impuissance. « Ces affirmations sophistiques, dit Kant (il s'agit des propositions contradictoires de chaque antinomie), ces affirmations sophistiques ouvrent une arène dialectique où chaque partie a le dessus, lorsqu'il lui est permis de prendre l'offensive, et le dessous, quand elle est obligée de se défendre. Des champions vigoureux, qu'ils soutiennent la bonne ou la mauvaise cause, sont sûrs de recevoir la couronne triomphale, pourvu qu'ils se donnent l'avantage de la dernière attaque et qu'ils ne soient pas forcés de recevoir un nouvel assaut de leurs adversaires. Cette arène a été souvent foulée jusqu'ici; bien des victoires ont été remportées de part et d'autre; mais aussi lorsqu'il s'agissait de la dernière lutte, de celle qui devait décider l'affaire, on avait toujours soin de statuer que, pour laisser le champion de la bonne cause seul maître du champ de bataille, désormais son rival ne reprendrait plus les armes. »

Mais si ces grandes croyances à un Dieu législateur et juge, au libre arbitre qui donne la faculté de mériter ou de démériter, à l'âme spirituelle et immortelle, aux sanctions de la vie future, n'ont plus de fondements solides, parce qu'elles sont hors des prises de notre raison, si ce trésor auquel on a attaché si longtemps tant de valeur intrinsèque n'a plus qu'une valeur d'opinion et de convention, que va devenir la morale? Ici le *criticisme* se présente à nous sous un troisième aspect, et qui n'est pas le moins original, ni le moins intéressant. Avant le *criticisme*, on dogmatisait, et cela démonstrativement, disait-on, sur Dieu, l'âme et le libre arbitre. Puis du dogme on déduisait une morale. Le *criticisme* montre que cette méthode doit être *retournée*. Les principes de la morale ne doivent plus s'appuyer sur des dogmes obscurs, sur des démonstrations métaphysiques entachées de sophisme. Clairs et assurés en eux-mêmes, ils seront désormais des prémisses, et non plus des conclusions. Clairs et assurés en eux-mêmes, le sont-ils? Kant l'établit par sa distinction capitale de l'impératif catégorique et des impératifs hypothétiques, distinction qui répond à celle des catégories de l'esprit et des données de la sensibilité. Il montre que la loi morale diffère de tous les autres motifs et mobiles de nos actions par son triple caractère, impératif, absolu et universel. Voilà la morale reconnue indépendante de la métaphysique et de la théologie naturelle. Mais la morale, cette grande certitude humaine, ne vient-elle pas jeter quelque lumière sur les questions que la métaphysique s'imaginait à tort avoir résolues? Ne peut-on, à cette lumière, reprendre l'examen de ces questions avec l'espérance de retrouver, convenablement modifiées, s'il en est besoin, les croyances que la critique nous a fait abandonner? Kant est ainsi conduit à reconnaître que telles réalités, qu'il est interdit d'atteindre dans le monde de l'expérience ou par la voie du raisonnement apodictique, deviennent des objets de croyance rationnelle en se donnant comme *postulées* par la morale. Les *antinomies* de la raison spéculative nous avaient désespérés, les *postulats* de la raison pratique nous rassurent. La morale n'est pas seulement indépendante, elle devient souveraine; c'est à elle désormais qu'il faut s'adresser pour déterminer les principaux objets de la philosophie. Considérée dans le domaine de la cosmologie, la liberté se montre en opposition avec le principe de causalité dont la valeur universelle paraît si bien établie et entraîne à peu près tous les philosophes. Antinomie; impossibilité d'avancer. La réalité du libre arbitre reste douteuse au point de vue de l'expérience et des lois de l'univers. Mais passons à la morale. Nous trouvons alors que la liberté est un *postulat* de la morale, non en ce sens que la morale ait besoin du dogme préalable de la liberté pour se fonder, mais, au contraire, en ce sens que la morale, en se posant de fait, implique la croyance de l'agent à sa propre liberté. Kant fait le raisonnement suivant : « La liberté est nécessairement supposée par l'obligation; on ne peut être *obligé* si l'on n'est *libre;* ces mots *vous devez* perdent tout sens, si ces mots *vous pouvez* n'en ont pas; si la liberté n'est qu'une illusion, l'obligation ne peut être une réalité; elles doivent subsister inséparables dans l'esprit ou en disparaître ensemble; or si la raison pure spéculative n'exclut pas le doute sur la liberté, la raison pure pratique exclut le doute sur l'obligation; donc la liberté, qui pratiquement est liée à l'obligation, est affirmée indirectement par la raison pratique, comme l'obligation l'est directement. »

De même que la liberté, l'immortalité et la sanction de la vie future, c'est-à-dire l'harmonie de la vertu et du bonheur, sont postulées par la loi morale. « La réalisation du souverain bien dans le monde, dit Kant, est l'objet nécessaire d'une volonté qui peut être déterminée par la loi morale. Or le souverain bien comprend deux éléments, savoir : la *vertu*, une tendance constante, un progrès continuel vers la parfaite conformité de la volonté avec la loi morale, et secondement le *bonheur*, un état de l'être raisonnable dans lequel toutes choses se disposent conformément à son désir et à sa volonté dans son existence entière. Il y a deux choses contraires au souverain bien, la première, que la mort vienne brusquement interrompre nos efforts, et arrêter dans son développement notre vertu toujours incomplète et toujours perfectible; la seconde, que la vertu soit à jamais privée du bonheur. Le souverain bien exige le développement, le progrès constant de la moralité, et par conséquent la persistance indéfinie de l'être raisonnable, l'immortalité de l'âme; le souverain bien exige l'harmonie de la vertu et du bonheur, et par conséquent un autre ordre que celui de l'expérience actuelle, un ordre où la moralité trouve sa pleine sanction. La réalisation du souverain bien est un objet de notre volonté nécessaire *à priori* et inséparablement lié à la loi morale. Si l'âme n'est pas immortelle, si l'espérance dans les sanctions de la vie future est illusoire, le souverain bien est impossible, et si le souverain bien est impossible, la loi morale qui nous ordonne d'y tendre, et nous assigne ainsi un but vain et imaginaire, doit être aussi quelque chose de fantastique et de faux. »

Sans entrer dans des détails que ne comporte pas cet article, et pour lesquels nous renvoyons aux mots : ANTINOMIE, CATÉGORIE, CRITIQUE DE LA RAISON PURE, CRITIQUE DE LA RAISON PRATIQUE, etc., nous venons d'exposer les principes généraux du *criticisme* de Kant. Nous devons dire en terminant que le *criticisme* contemporain, tel qu'il est développé dans les *Essais de critique* de M. Renouvier et dans l'*Année philosophique* de M. Pillon, n'accepte l'héritage de Kant que sous bénéfice d'inventaire. Le *criticisme* contemporain maintient contre le sensualisme la distinction des catégories et des données empiriques; contre l'utilitarisme, celle de l'impératif catégorique et des impératifs hypothétiques; contre le fatalisme et le déterminisme, la liberté; contre le matérialisme, les motifs rationnels de croyance à la vie future, les postulats de la raison pratique. C'est surtout sur la question des antinomies qu'il s'éloigne de Kant. Il prétend se dégager nettement de ces impasses de la raison. Les antinomies kantiennes mènent à refuser toute valeur au principe de contradiction, et, atteignant le raisonnement, la démonstration dans sa source, ouvrent la carrière au panthéisme logique et au scepticisme sophistique. Les antinomies donnaient un caractère négatif au *criticisme* de Kant; elles s'évanouissent, dans le nouveau *criticisme*, devant un grand principe, la négation de l'infini actuel, non-seulement comme inaccessible, mais comme contradictoire, et il se trouve que cette négation fondamentale donne à la philosophie critique la cohérence et l'unité qui lui manquaient, en même temps qu'elle jette sur la liberté considérée dans le domaine de la cosmologie une vive et précieuse lumière.

CRITICISTE adj. (kri-ti-si-ste — rad. *criticisme*). Philos. Qui a rapport au criticisme : *Doctrines* CRITICISTES.

— s. m. Partisan du criticisme.

Criticon (LE), ouvrage allégorique du jésuite Balthazar Gracian, qui fut, avec Gongora, le fondateur de l'école poétique appelée par les Espagnols *cultisme*. Nous consacrerons quelques lignes à cet ouvrage bizarre, curieux, entièrement oublié de nos jours, et à travers les fantaisies duquel on trouve beaucoup d'esprit et d'imagination. Le *Criticon* fut publié en trois parties, à des dates différentes (Madrid, 1650, 1653, 1657). L'auteur le fit paraître sous le nom de Lorenzo Gracian, son frère, parce que, appartenant à un ordre religieux, il eût été obligé à plus de réserve sur certains sujets, s'il l'eût publié sous son propre nom. Gracian a voulu faire une esquisse morale du